



Déclaration Intersyndicale

Madame la Présidente,

Lors du dernier CA de l'ASMA, en avril, vous vous êtes engagée à verser la subvention à l'ASMA nationale.

En CT AS, hier, il a été annoncé que le dossier était en cours. Pourtant, le bureau de l'ASMA nous a alerté de l'absence du versement de celle-ci.

Cette situation met en difficulté l'ASMA Nationale au niveau des activités prévues cette année, et ne permet pas le versement de la subvention aux ASMA Départementales.

Au niveau départemental, cela fragilise amplement le financement de la fin d'année et peut compromettre la tenue de certaines activités comme l'arbre de Noël.

Madame la Présidente, nous demandons le versement immédiat de la subvention pour le bon fonctionnement de l'ASMA.